

Monsieur Thierry DEREZ  
Président Directeur Général COVEA  
86 rue Saint Lazare  
CS 10020  
75320 PARIS Cedex 09

Paris le 13 juin 2018,

Monsieur le Président Directeur Général,

La CFE-CGC veut par cette lettre ouverte mettre en lumière la situation particulière et inquiétante vécue par une partie de nos collègues salariés. L'avenir de l'expertise salariée est engagé !

Une réflexion est conduite au sein du COMEX COVEA sur son maintien.

L'ensemble des salariés des centres d'expertises, c'est à dire les assistantes de gestion, les inspecteurs IRD et les responsables de centre ainsi que les chargés de règlement bâtiment sont mobilisés et unis pour faire entendre leur voix.

Nous souhaitons vous rappeler le lien historique de l'expertise salariée au sein de MAAF et de GMF et faire reconnaître sa valeur ajoutée à « la satisfaction du client ».

Cette lettre a pour but de vous alerter sur la situation de plus de 300 collaborateurs de l'expertise IRD salariée.

Ces salariés ont déjà démontré, ces dernières années, leur capacité à se réformer et à s'impliquer dans la recherche d'un nouveau modèle viable préservant l'emploi. Ils ont su s'adapter et coopérer au sein même des marques.

Que cela n'ait servi à rien serait considéré comme une duperie envers les employés.

Cette lettre est la manifestation évidente de la volonté de ces collaborateurs de rester attachés au groupe COVEA.

C'est une forme de rappel de leurs compétences, de leurs actions reconnues par nos assurés et l'ensemble des collaborateurs comme un indéniable apport de qualité de service dans le cadre d'une amélioration continue visant la « préférence client »

Notre but est d'anticiper et d'influencer positivement le choix que le « COMEX » retiendra en prenant en considération l'humain, le service des clients et l'économique.

La situation semble figée depuis plusieurs mois.

Cet immobilisme est difficile à vivre au quotidien pour l'ensemble des collaborateurs qui, au-delà de leur très grande inquiétude, maintiennent une qualité de service attendue par l'entreprise.

Monsieur le Président, la CFE-CGC COVEA espère que cette lettre recevra un accueil bienveillant de votre part et vous permettra de prendre en compte tous les aspects positifs et favorables au maintien de l'expertise salariée au sein de l'entreprise.

Comptant sur votre écoute et dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pierre MEYNARD  
Délégué Syndical Groupe CFE CGC

Albert BORNI  
Délégué Syndical Central CFE-CGC MAAF Assurances